

- sur la situation politique suite aux élections régionales

Plus que le taux d'abstention (d'ailleurs en baisse par rapport au dernier scrutin régional), c'est la progression du score du FN qui est inquiétante car elle traduit une réelle implantation locale. Ce score dénote principalement un déficit évident de crédibilité des partis de gauche et des syndicats : il serait irresponsable de ne pas nous interroger sur la légitimité de nos revendications syndicales et sur la pertinence de nos stratégies. En continuant à porter des revendications excessives et irréalistes nous ne sommes plus crédibles, en particulier vis-à-vis des plus jeunes qui sont beaucoup plus touchés par la pauvreté que les plus âgés, ce qui contribue à expliquer que le score le plus élevé du FN se trouve chez les plus jeunes.

- sur la déchéance de nationalité

Le caractère uniquement symbolique de ce projet devrait nous inciter à prendre nos distances avec un débat politicien sur les « valeurs » qui apparaît totalement artificiel à la plupart de nos concitoyens et contribue à creuser le fossé entre le « peuple » et les « élites ».

D'ailleurs, si c'est bien de « valeurs » qu'il s'agit, pourquoi personne ne prend-il position contre la déchéance de nationalité telle qu'elle existe déjà pour certains binationaux mais seulement contre son extension à tous les binationaux ?

- sur la demi-part fiscale

Il s'agit d'une niche fiscale créée au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale et justifiée par la situation particulière des veuves de guerre. A part des considérations politiques, qu'est-ce qui justifie aujourd'hui son rétablissement ? Certainement pas l'explication étrange d'une « compensation de la TVA payée pour avoir élevé des enfants » comme l'a dit un membre de la CE.

- sur la baisse du pouvoir d'achat

Il s'agit d'une vision partielle et réductrice de la question plus globale du niveau de vie dont toutes les études (y compris les plus récentes) montrent que la situation des retraités ne se dégrade pas et qu'elle reste plus favorable que celle de l'ensemble de la population. C'est ce déni de réalité, contraire à notre principe fondamental de solidarité intergénérationnelle, qui nuit gravement à notre crédibilité et contribue à pousser vers le vote FN ceux qui – à juste titre – ne croient plus à ce type de discours misérabiliste.

- sur la question relative à l'argumentaire du 22 octobre

C'est le bureau national de la FGR qui a souhaité que cette question soit portée à l'ordre du jour de la CE alors que j'avais seulement demandé sur ce sujet un dialogue avec le bureau national qui est l'auteur de ce document. Comme indiqué dans mon message du 3/1, le choix d'un débat en CE ne me paraissait pas pertinent car il est difficile d'organiser ce type d'échange dans le cadre d'une assemblée aussi nombreuse.

Aucun débat de fond n'étant accepté (contrairement aux engagements formels pris par le bureau national), j'ai vainement tenté de rappeler qu'il ne s'agissait pas de contester des analyses mais tout simplement l'exactitude des chiffres et des affirmations contenues dans ce document ainsi que sa conformité avec les motions de congrès :

- les chiffres sur les dépenses contraintes ou le décrochement des retraites sont faux
- les affirmations sur la baisse du niveau de vie ou l'augmentation du taux de pauvreté sont fausses
- la problématique concernant le privé est absente de la motion de congrès qui concerne exclusivement la Fonction publique (nous sommes la FGR-FP)
- le refus de prendre en compte le patrimoine est contraire à la motion de congrès

Il est regrettable que personne dans le cadre de cette CE n'ait jugé nécessaire que soit apportée la moindre réponse à ces critiques qui devraient pourtant paraître légitimes au sein d'une organisation démocratique...

Il est vrai que ce débat n'était pas réellement souhaité par le bureau national (j'avais dû rappeler au bureau national ses engagements pour qu'il inscrive finalement la question à l'ordre du jour), et que les membres de la CE n'étaient pas vraiment informés des enjeux car les deux documents que j'avais adressés au bureau national (critique de l'argumentaire et comparaison avec la motion de congrès) n'avaient pas été communiqués (seul l'historique de nos échanges avait été posé sur une table au fond de la salle... et non distribué comme cela est toujours le cas)...

Ma critique de l'argumentaire du 22 octobre n'est en aucune façon une remise en cause des motions de congrès, au contraire... Elle porte explicitement sur la rigueur et l'honnêteté qui doivent être au cœur de nos actions pour espérer enrayer le manque de confiance et de crédibilité qui se traduit dans la baisse du nombre de nos adhérents comme dans les urnes.